

## Nouveauté sur les groupes Minimes !

### Envie de te surpasser cette saison?

En plus des regroupements départementaux, nous offrons aux benjamins et minimes ambitieux l'opportunité de participer à des **journées de détection exclusives dès le début de l'année !**

Ces journées sont l'occasion idéale pour évaluer ton niveau face à la concurrence locale, rencontrer l'équipe encadrant des minimes, et obtenir une vision claire du circuit de compétition qui t'attend.



## RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DE

### FRANCE INDIVIDUELLE MINIMES

#### SAISON SPORTIVE 2024/2025

##### 1 - DÉFINITION

La catégorie minime correspond à une période de formation.

Il importe d'offrir une pratique sécurisée aux jeunes judokas, tout en valorisant un judo d'attaque et de projection permettant une progression technique à long terme.

Les compétitions de cette catégorie d'âge permettent, parmi d'autres critères, aux conseillers techniques de détecter les judokas qui pourront rejoindre les centres d'entraînement de la filière du haut niveau fédéral (dès leur première année cadet).

La coupe minime permet aux jeunes de s'exprimer au niveau national dans un contexte éducatif. Animation, acquisition d'expériences, contacts et échanges priment sur le résultat sportif.

##### 2 - ANNÉES DE NAISSANCE :

MINIMES

[Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements](#)

##### 3 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

##### 4- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture orange minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- **Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité**
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

##### 5 - CATÉGORIES DE POIDS

(Pas de surclassement de poids possible)

Féminines : -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg

Masculines : -34kg ; -38 kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; +73kg

Nota : Les athlètes qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés jusqu'au tirage au sort à combattre dans la catégorie supérieure.

##### 6. ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet COMPÉTITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE](#)

##### 7 - PARTICIPANTS

Les judokas issus des championnats régionaux ou départementaux. Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet.

##### 8- TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes Décision obligatoire. Elle sera prise en concertation des deux arbitres référents selon la majorité des trois.

Récupération entre deux combats : deux fois le temps nominal de combat.

##### 9- FORMULE DE COMPÉTITION

Poules et tableaux avec double repêchage.

##### 10 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection départementale.

**Tu souhaites vous lancer dans l'arbitrage ? Comment faire ?**



Il existe plusieurs moyens pour devenir Arbitre ou commissaire sportif :

Tout d'abord les écoles d'arbitrages qui sont mises en place dans le sud et dans le nord du département. Celles-ci-ci sont ouvertes à tous sans limitation d'âge. Elles servent à vous apprendre les bases et vous former sur différents aspects de l'arbitrage (remplir poule/tableau, comprendre l'arbitre et le règlement afin de pouvoir l'appliquer et prendre les bonnes décisions).

Pour les minimes/cadets(tes)/juniors il existe les coupes du Jeune arbitre et du Jeune officiel. Ces coupes permettent une immersion dans le monde de l'arbitrage en compétition. Elles permettent de se former et d'officier lors de compétitions de haut niveau. Les résultats obtenus lors de ces coupes peuvent permettre de devenir arbitre officiel et d'évoluer dans les grades

Dernière solution :

Participer au stage d'arbitrage organisé par le CD54 et se faire connaître auprès de **Tom HECHTÉ** responsable de la commission d'arbitrage.

Pour tous autres renseignements sur les règles sportives, techniques, administratives, l'assurance sur le judo et le judoka se rendre sur le site de la fédération française de judo.

[WWW.FFJUDO.COM](http://WWW.FFJUDO.COM) ou auprès de l'A.J.C.B